

Lexicographie comparée du français et de l'italien : La place des déonomastiques dans les dictionnaires des deux langues

L'idée originelle de cet article remonte à près d'une dizaine d'années, après avoir remarqué que *Waterloo* apparaissait dans un dictionnaire italien dans le sens de « lourde défaite ». Puisque je savais à la suite d'une étude précédente que ce nom n'était pas recensé en lexicographie française, il me semblait incroyable qu'un nom relativement courant du lexique français, et saillant dans l'histoire de France, puisse être à l'inverse présent dans un dictionnaire d'une langue où il ne semble a priori pas plus souvent employé. En feuilletant les pages de ce dictionnaire italien, j'ai remarqué que plusieurs éléments liés aux noms propres y apparaissaient. En effet, si les noms propres *stricto sensu* ne sont pas intégrés à la nomenclature de ces ouvrages, on note la trace de divers déonomastiques¹ qu'ignoraient les petits Larousse (désormais *PLI*) et Robert (*PR*).

À la recherche de solutions pour améliorer le traitement lexicographique des noms propres et des déonomastiques, la comparaison entre les dictionnaires italiens et français m'a semblé être une porte d'entrée instructive. Le nombre de dictionnaires en un volume qui seraient les pendants du *PLI* et du *PR* est beaucoup plus important pour des raisons principalement éditoriales (Marello, communication personnelle), j'ai donc retenu les dictionnaires *Zingarelli* 2012 (*Z*), *De Mauro* 2000 (*DM*), *Garzanti* 2000 (*G*), *Devoto-Oli* 2007 (*DO*), *Sabatini-Coletti* 1997 (*SC*) et *Grande dizionario italiano Hoepli* 2011 (*GDI*). Un point important pour cette comparaison est que les dictionnaires italiens ont une nomenclature plus large, si dans les années 1960, les ouvrages proposaient entre 60 et 70.000 lemmes, ils dépassent souvent les 120.000 aujourd'hui². On y note des éléments surprenants pour un habitué des dictionnaires français à l'instar des sigles des plaques minéralogiques (on apprendra dans le *DM* que celui de l'Uruguay est *ROU*). La nomenclature en ce qui concerne les déonomastiques que j'ai étudiés est très proche d'un ouvrage à l'autre, il y a bien quelques nuances mais celles-ci sont si secondaires que je peux me permettre pour simplifier la lecture d'opposer dictionnaires français d'un côté³ et dictionnaires italiens de l'autre.

¹ Je vais adopter ici une définition large du terme déonomastique : j'inclurai dans cette catégorie les dérivés (adjectifs, adverbes, etc.), les emplois métaphoriques ou métonymiques mais aussi les syntagmes figés qui contiennent des noms propres.

² L'édition consultée du *Zingarelli* indique 143.000 mots et 377.000 significations, ainsi que 44.000 locutions et phrases idiomatiques

³ La distinction habituelle entre dictionnaire encyclopédique et dictionnaire de langue est ici inopérante car le traitement des déonomastiques dans le *PLI* et le *PR* ne diffère pratique-

1. Les noms propres hors des dictionnaires

Il semble établi dans la tradition lexicographique européenne que les noms propres ne doivent apparaître dans les dictionnaires. Les raisons de ce rejet ont d'abord été éditoriales, c'est l'argument du dictionnaire d'Estienne, il est vrai que leur nombre peut être trop important à ajouter si l'on veut conserver un ouvrage maniable. Elles sont ensuite devenues au fil des siècles théoriques : le dictionnaire doit décrire la signification des mots mais si les noms propres n'ont pas de signification comme on le lit généralement, ils ne peuvent être définis. Marconi (1990 : 84) se demande si l'on ne pourrait pas établir un parallèle entre la présence de noms propres dans la plupart des dictionnaires d'avant 1700 et le peu d'intérêt porté à la distinction nom propre / nom commun dans les grammaires de cette période. Pour le chercheur italien, la disparition des noms propres des nomenclatures découle de deux facteurs, le premier étant l'émergence de la signification en tant qu'élément central de la lexicographie et le second étant de permettre de créer les encyclopédies (*ibid.* : 87-88). Ce dernier point me semble important – bien que je pense qu'il aurait été possible de créer des encyclopédies sans cette décision – car il illustre la vision strictement référentialiste des noms propres. Puisqu'il n'y aurait rien à dire d'autre sur un nom propre que de décrire celui qui le porte, il est logique qu'ils rejoignent les rangs de l'encyclopédie. Si la distinction entre dictionnaire et encyclopédie porte sur un discours distinct (le premier se focalisant sur le signe, le second sur le référent), il est alors clair que l'exclusion des noms propres des dictionnaires est principalement idéologique : pourtant, à moins de croire à une identité magique entre le nom et la personne, les noms propres sont avant tout des signes et peuvent en conséquence être décrits lexicographiquement⁴.

Le point de vue dominant est présenté par Alain Rey qui estime qu'un dictionnaire de langue ne peut inclure de noms propres parce qu'ils ne « sauraient être [définis] ; on peut seulement les décrire. En effet, [ils] ne correspondent pas à une idée générale, à un concept : *Louis XIV* désigne un homme et nul autre » (Rey, 1994 : ix). Je faisais remarquer il y a quelques années que cette prise de position ne permettait pourtant pas de répondre à l'usage antonomastique de *Louis XIV* (*le Louis XIV espagnol* ou *le Louis XIV allemand*⁵) : comment a-t-on pu passer d'un usage uniquement référentiel à un usage signifiant ?

Ce mouvement d'exclusion va atteindre un autre excès avec Samuel Johnson puisque ce sont mêmes des déonomastiques tels que *Calvinist* ou *Benedictine* qui se voient parfois exclus des nomenclatures.

Si le traitement lexicographique des noms propres pose des problèmes complexes (Vaxelaire, à paraître²), l'exclusion des déonomastiques n'est pas réellement justi-

ment pas. Le nombre de volumes non plus si on s'intéresse au terme *Waterloo* qui n'apparaît pas plus dans le *Grand Robert* (2012) que dans le *TLF*.

⁴ Le *Grande dizionario italiano dell'uso* en plusieurs volumes propose des noms propres en entrée, par exemple *Hubble*, *Canada* ou *Hawaii* pour renvoyer à des termes composés.

⁵ Respectivement Philippe II et François II d'après Google.

fiable. Pour la première édition de leur dictionnaire en 1694, les Académiciens avaient remarqué que « les usages figurés ou étendus des noms propres demandent à être pris en considération dans la mesure où l'emploi métaphorique opère le changement de catégorie qui fait d'eux des noms communs et leur permet par suite de figurer dans le dictionnaire de langue » (Quemada, 1967 : 311). Cette leçon n'a pas été retenue car plusieurs siècles de théorie logique et linguistique ont ancré la thèse que les noms propres sont sémantiquement vides⁶.

Toutefois, bien que cette dernière thèse ait été parfaitement assimilée en France, l'étude de Mireille Elchacar (2011) démontre qu'on recense divers noms propres dans les dictionnaires de langue. S'ils n'apparaissent pas en entrée, ils reviennent par le biais des exemples ou, plus étonnant, dans des sous-entrées. Ainsi, dans l'article *fléau* du *TLF*, on peut lire : « *Le Fléau de Dieu*. Attila. » Si le *Fléau de Dieu* désigne uniquement Attila, ce que semble démontrer la majuscule, il s'agit alors d'un nom propre, un surnom du célèbre Hun. Dans le *PR*, on note onze occurrences de *Hitler*. Si ce n'est pas surprenant dans les entrées *führer*, *hitlérien* ou *national-socialisme*, on le retrouve aussi dans *assurer*, *désastre*, *prose* ou encore *suicide*. D'autres noms sont encore plus employés : une recherche plein texte donne 91 résultats pour *Napoléon* et 133 pour *Jésus*⁷. Si la requête *Waterloo* n'offre que dix résultats dans le *PR*, une apparaît toutefois à *défaite* où est donné comme exemple *la défaite de Waterloo*. Il est tout de même étrange qu'un nom aussi employé⁸ n'ait pas d'entrée propre alors que le syntagme est présent.

Le constat établi par Elchacar contredit l'approche théorique. Doit-on y voir la volonté d'intégrer des noms propres de la part de quelques lexicographes ou, plus probablement, la difficulté de décrire le lexique d'une langue en les écartant complètement ?

⁶ J'ai décrit dans plusieurs travaux (en particulier Vaxelaire, 2005a) le chemin qui a amené Mill et ses successeurs à rejeter toute forme de sémantisme : en combattant le sens « magique » des noms (des millénaires de mythes donnant un pouvoir particulier au nom de personne) et en confondant étymologie et signification (le fameux argument « M. Petit n'est pas petit », donc le nom n'a pas de signification), les chercheurs ont jeté le bébé avec l'eau du bain et ont oublié qu'un nom propre pouvait posséder des marques telle que le genre pour les prénoms ou un classème.

⁷ Ces chiffres doivent être relativisés puisqu'il y a par exemple trois personnes différentes liées au nom *Napoléon*.

⁸ La dernière finale de la coupe d'Europe de football en donne l'exemple puisque pour *Le Monde* (23/04/13), « L'ogre bavarois a pris sa revanche sur le Waterloo de 2009 lorsqu'il avait été battu par le Barça » et d'après *Libération* (24/04/13), « *El Mundo* n'hésitait pas à qualifier cette débâcle de « *Waterloo pour un club de légende* ». »

2. Les dictionnaires de noms propres

Puisqu'il existe des dictionnaires de noms propres, on pourrait penser que tout va pour le mieux, mais ce ne sont pas de vrais dictionnaires, ils sont plus proches du modèle de l'encyclopédie car on s'intéresse presque exclusivement au référent (Vaxelaire, à paraître¹).

Le traitement lexicographique des noms propres n'est pas évident car leur signification est très limitée. Certains vont même jusqu'à dire qu'ils ne relèvent pas des langues ou qu'ils n'appartiennent à aucune. Si on compare *Jean* à *Giovanni* ou à *Yiannis*, on remarque facilement l'influence des langues sur les signifiants. Lorsque quelqu'un se présente en disant qu'il s'appelle *Yiannis*, je suppose qu'il est grec ou chypriote ou alors que ses parents viennent de l'un de ces pays. Si ce critère a pu être suffisant dans le passé pour connaître la nationalité d'une personne, il ne l'est plus aujourd'hui ou les vagues d'émigration et la mondialisation ont modifié les listes de prénoms. Toutefois, si je m'intéresse au signe et non au référent, il n'en demeure pas moins que *Yiannis* conserve un trait /grec/.

Le dictionnaire *Garzanti* offre quelques rubriques grammaticales, je souhaiterais m'arrêter sur la distinction nom commun/nom propre qui y est donnée. Pour l'illustrer, le dictionnaire donne comme exemples de noms communs *donna*, *cane*, *regione*, *bontà* et pour les noms propres *Carla*, *Fido*, *Toscana*. Puisque la position des éléments influence l'interprétation, doit-on en conclure que *Carla* correspond à *donna*, *Fido* à *cane* et *Toscana* à *regione*? Si cela est vrai, cela indique que l'auteur de cet article considère que les noms propres ne sont pas vides sémantiquement et qu'ils contiennent au moins un trait (/féminin/ et /humain/ pour *Carla*, /canin/ pour *Fido*, etc.).

J'ai pris pour une conférence l'exemple des prénoms coréens : si l'on ne connaît pas comme moi cette langue, il est impossible de deviner si la personne à qui l'on écrit est un homme ou une femme. On peut imaginer à l'inverse que pour un Coréen, il n'est pas toujours aisé de connaître le genre des prénoms français. Les dictionnaires de noms propres ne seront d'aucune aide pour ce genre d'information puisqu'ils nécessitent un référent précis, aucun ne propose ce que Gardiner (1954) nomme des *noms propres désincarnés*, ce qui ne serait pourtant pas inutile puisque ceux qui apprennent le français peuvent avoir besoin d'un outil qui leur indique que *Auguste* est un prénom masculin et *Manon* un prénom féminin.

Globalement, les informations de type linguistique (prononciation, genre et nombre, morphosyntaxe, etc.) sont souvent oubliées, à croire qu'aucun utilisateur ne souhaite savoir comment prononcer *Phuket* ou apprendre si *RTL* doit oui ou non être précédé d'un déterminant.

3. La question de la définition

Même si l'on parlait du fait que l'on ne peut inclure de vrais noms propres dans un dictionnaire de langue, il faudrait tout de même avoir une définition précise pour savoir si telle ou telle lexie est un déonomastique ou un nom propre. *Rambo* dans un exemple tel que « Poutine, le Rambo de Moscou » (*L'Humanité*, 04/07/13) est un nom propre pour Gary-Prieur (2009 : 159), ce n'en est plus un pour moi puisqu'on est passé d'un individu à une classe⁹. La distinction est importante si cela entraîne la possibilité qu'il apparaisse ou non dans un dictionnaire.

Gary-Prieur tient ces propos pour une seule raison : elle estime que pour qu'il y ait antonomase, il faut que le lien avec le référent soit brisé. Si l'on résume ce point de vue, *Crésus* serait une bonne antonomase puisque la personne a été oubliée mais pas *Rambo* car le personnage est encore présent à l'esprit des locuteurs. Il me semble difficile de fonder la définition de l'antonomase sur des présupposés aussi peu précis, est-ce que *Jésus* ou *saint Thomas* peuvent être des antonomases sachant que le lien avec le référent n'a pas été brisé pour les croyants et ceux qui connaissent bien les textes chrétiens ? Seraient-ils *a contrario* devenus des antonomases pour des personnes qui n'ont eu aucune éducation religieuse chrétienne ? L'antonomase est une figure de rhétorique et se situe donc sur le plan de la parole, des considérations ontologiques peuvent certes entrer en ligne de compte mais on ne peut la réduire à des questions de lien avec le référent. De plus, du strict point de vue syntaxique, on note en français que le type d'antonomase cité implique l'usage d'un déterminant, « Rambo de Moscou » sans article serait pour le moins étrange.

J'ai déjà indiqué que les lexicographes français partagent globalement cette approche très référentialiste des noms propres, les travaux théoriques de Rey ou Rey-Debove en sont l'illustration : les noms propres n'ont pas de signification, ils ne font que renvoyer à un individu. L'idée que les noms propres sont extérieurs au lexique se retrouve également chez des linguistes et lexicographes italiens. Stenta (2006 : 294) cite ainsi la préface de l'édition 1986 du *Treccani* où l'on peut lire que les noms propres « rimangono estranei al Vocabolario ».

La phase suivante consiste à décrire ce qu'on appelle un déonomastique. J'ai adopté ici une définition très large puisque la catégorie contient tous les éléments qui proviennent d'un nom propre. Il y a naturellement tous les dérivés, principalement des adjectifs. Ce qu'on nomme l'antonomase fonctionne dans les deux sens (du nom propre vers le nom commun et inversement), mais je m'intéresserai uniquement au passage du premier type. Il y a ensuite les métonymies, les noms composés et les locutions qui contiennent au moins un nom propre, ainsi que les morphèmes issus de noms propres.

⁹ Je renvoie à d'autres travaux (p. e. Vaxelaire 2005a) pour les questions de la définition et de la signification des noms propres.

Dans leur principe même, ce ne sont plus des noms propres, ils devraient donc être traités comme n'importe quel autre lexème dans les ouvrages de lexicographie synchronique, ce n'est pourtant pas le cas, leur origine a des répercussions.

4. Comparaisons

4.1. *Les dérivés*

Le choix du *PR* de déplacer hors nomenclature divers adjectifs déonomastiques est plus que contestable. Cette pratique découle de la distinction entre adjectif qualificatif et adjectif relationnel : on part du principe que les déonomastiques ne seraient que relationnels, ce qui est évidemment trop simpliste. On apprendra uniquement avec cette liste alphabétique qu'*einsteinien* renvoie à *Einstein* et *épicurien* à *Épicure*. Puisqu'ils sont relationnels, ils ne nécessiteraient donc pas une définition, ils ne font que renvoyer au nom propre, qui lui-même n'a qu'un rôle référentiel. Eva Büchi (1996 : 265) explique que Wartburg était prêt à accepter les déonomastiques, sauf ceux qui avaient un sens prévisible à l'intérieur du système comme *wagnérien*. L'évolution du lexique démontre que cet exemple devrait être traité différemment aujourd'hui où *wagnérien* n'est pas toujours relationnel (ainsi dans cet extrait journalistique : « Quant à la mort du bouclier fiscal, cette spectaculaire apocalypse wagnérienne dans les lueurs du crépuscule, elle est amplement compensée par la diminution vertigineuse des tranches de l'ISF pour les très très riches », *Libération*, 02/05/11). De nombreux cas d'adjectifs renvoyés hors nomenclature par l'équipe du *Robert* se retrouvent dans des emplois qualificatifs en contexte.

Même lorsqu'il apparaît dans la nomenclature, l'adjectif déonomastique est souvent traité comme s'il n'avait pas de contenu, sinon de renvoyer au référent. Dans le *PLI*, *vichyste* renvoie simplement à l'article *gouvernement de Vichy* qui est traité dans la partie noms propres.

Il est vrai que la majorité des adjectifs dérivés sont simplement relationnels, mais on ne peut aligner la totalité sur cette majorité. Prenons par exemple le titre « La menace khomeiniste sur le Maroc¹⁰ ». On comprend rapidement à la lecture de l'article qu'il ne s'agit pas d'un adjectif relationnel, Khomeini est mort depuis plusieurs années et les Iraniens n'ont aucun rôle dans ce qui est décrit. Si je cherche à comprendre ce qui est écrit grâce au *PLI*, je m'aperçois que l'adjectif *khomeiniste* n'a pas d'entrée dans la partie langue. Dans la partie noms propres, on lira que Khomeini était un « chef religieux (*ayatollah*) et homme politique iranien. Exilé à Nadjaf après 1964 puis en France (1978-1979), il canalisa l'opposition aux réformes du chah, qui triompha avec la révolution de févr. 1979. Il instaura une république islamique dont il fut jusqu'à sa mort le guide suprême. » A l'exception de la dimension religieuse, rien ne sort réellement de ce portrait. A l'inverse, si l'on cherche la définition du terme *ayatol-*

¹⁰ http://www.maroc-hebdo.press.ma/Site-Maroc-hebdo/archive/Archives_826/html_826/menace.html

lah qui était entre parenthèses, on note des informations plus utiles pour interpréter notre titre marocain. La première sous-entrée indique que c'est un titre, la seconde correspond plus à ce que nous recherchons :

2. *Fam.* Personne disposant d'un pouvoir considérable qu'elle exerce de manière intransigeante et rétrograde : Les ayatollahs de la République

S'il n'y a rien de négatif à propos de Khomeini et par conséquent des khomeinistes, les auteurs n'hésitent pas à indiquer que *ayatollah* peut être un terme péjoratif.

Les dictionnaires italiens de leur côté n'hésitent pas à intégrer l'adjectif dérivé de *Khomeini*, on y note l'adjectif relationnel et, par extension, l'usage qui ressemble à mon exemple de départ :

Khomeinista : 2 (est) Integralista, intransigente, spec. in campo religioso o politico. (Z)

On ne peut lire un texte français avec l'aide d'un dictionnaire italien, mais dans ce cas précis, le *Zingarelli* est plus utile que ses équivalents français.

La difficulté de ce type de comparaison est que l'on pourra toujours rétorquer que cet adjectif est bien plus employé en italien qu'en français, ce qui expliquerait la différence de traitement¹¹. On pourrait aussi ajouter l'argument de la taille des nomenclatures, mais la question me semble plus profonde comme va l'illustrer le point suivant.

4.2. Les antonomases

Dans cette partie, je vais me concentrer sur les antonomases qui relèvent de la métaphore. Il y a un certain nombre d'antonomases de ce type dans les dictionnaires français, mais elles tendent à être anciennes (*Crésus*, *Tartuffe*, *Gavroche*, etc.) et on préfère presque exclusivement les noms de personnages aux noms de personnes réelles, la seule exception pour l'époque moderne semblant être *chauvin*, mais il faut reconnaître que le dénommé Chauvin n'est pas un personnage central de l'histoire de France.

Parmi les oubliés, j'ai déjà cité *Waterloo*, mais on ne voit pas non plus des antonomases aussi répandues que *Titanic*, *Einstein*, *Hitler* ou *Rambo*. Nous avons vu que *Attila* apparaît en tant que nom propre dans le *TLF* mais pas en tant qu'antonomase, on lit néanmoins dans *Le Figaro* (26/05/11) que Ratko Mladic est « l'Attila serbe » ou dans une brève¹² que « José Mourinho, l'Attila du foot, quitte le Real à la fin de la saison ».

Les cas d'antonomases dans les dictionnaires italiens sont non seulement plus nombreux, mais aussi plus divers quant à leur origine. On remarque donc des noms de personnages historiques tels qu'*Attila*¹³ ou *Quisling*, mais aussi des noms très récents

¹¹ On ne peut aussi ignorer que différents adjectifs, par exemple *pavloviano* ou *mariano*, sont uniquement traités de manière relationnelle dans le *Zingarelli*.

¹² http://www.francetvinfo.fr/sports/foot/ligue-des-champions-jose-mourinho-l-attila-du-ballon-rond_313837.html

¹³ Par ex., *Attila* : Dominatore inconstrato e senza scrupoli (l'a. del mercato immobiliare) (SC).

comme celui de *Rambo*. Ce dernier nom se retrouve dans tous les dictionnaires italiens, parfois avec la majuscule (*Z*), parfois avec une minuscule (*DM*). Dans plusieurs ouvrages, ces antonomases peuvent même être accompagnées de dérivés. Dans le *Zingarelli*, *Rambo* est précédé d'un dérivé *rambismo* qui vient de l'anglais *Ramboism*. Le dictionnaire *De Mauro* propose aussi ce nom et ajoute *rambomania*. Si l'on se réfère aux grands dictionnaires en plusieurs volumes (*Grande dizionario della lingua italiana* de Salvatore Battaglia et *Grande dizionario italiano dell'uso* de Tullio De Mauro), les dérivés sont encore plus nombreux : le nom *Rambo* a deux significations (personnage violent et garde du corps), on voit ensuite le nom *rambismo*, deux adjectifs dérivés de ce dernier (*rambista* et *rambistico*), le nom *rambite* (admiration fanatique du personnage Rambo), un synonyme *rambonite* et un terme proche *rambomania*.

L'argument principal du rejet de *Rambo* des dictionnaires français est compréhensible. Il est vrai que ce nom aura probablement disparu dans quelques dizaines d'années. On reproche parfois aux lexicographes français d'attendre très longtemps avant d'intégrer des néologismes classiques¹⁴, il n'est donc pas surprenant qu'ils prennent également leurs distances avec ce type d'antonomase. L'absence d'*Attila* est par contre moins défendable puisqu'on peut raisonnablement penser que ce nom sera toujours employé dans trente ou cinquante ans.

À comparer les deux pratiques, il me semble que les dictionnaires français ont une forme de pudeur qui les empêche d'intégrer des antonomases tirées de noms de personnes ou d'événements authentiques. Pour prendre un autre exemple, il est courant de dire d'un grand blond avec des cheveux longs qu'il s'agit d'un *viking*. Les dictionnaires français se cantonnent à une définition historique de *Viking* alors que les dictionnaires italiens proposent en général une ou deux extensions au nom *Vichingo*, par exemple dans le *SC* : « 1 In senso scherz., dell'attuale Scandinavia. 2. In senso scherz., scandinavo, nordico; anche, persona alta e bionda. » La différence d'approche est difficilement compréhensible sans cet argument : les lexicographes français peinent à inscrire des extensions de sens qui concernent des personnes réelles.

4.3. Les métonymies

Les dictionnaires français recensent diverses métonymies, souvent liées à la nourriture ou aux vins (*Bourgogne*, *Camembert*, etc.). Par contre, des éléments très courants dans la presse tels que *l'Elysée*, *Matignon* ou *la Maison Blanche* sont oubliés. Pour éviter les répétitions et gagner en brièveté, les articles de politique regorgent

¹⁴ Si l'on s'en tient à ceux-ci, en particulier les anglicismes, ils sont bien plus nombreux dans les dictionnaires italiens.

d'exemples de ce type¹⁵ : *Ankara* pour le gouvernement turc, *Bruxelles* pour les instances européennes, etc.

Les dictionnaires italiens ne contiennent que peu de ces éléments comparative-ment au point précédent, mais tout de même plus que les ouvrages français. Je souhaiterais en profiter pour insister sur la question posée par la distinction entre nom propre et déonomastique. Dans le *GDI*, on remarquera ainsi que *Palazzo Chigi* (dans l'article *palazzo*) est présenté en tant que « sede della Presidenza del Consiglio italiano », de même *Palazzo Madama* devient « sede del Senato italiano ». Il s'agit d'éléments que l'on pourrait trouver dans un dictionnaire de noms propres, c'est à l'utilisateur de comprendre le passage métonymique du lieu à l'institution. À l'inverse, pour la sous-entrée *La Casa Bianca*, ce même dictionnaire indique « (estens) il governo americano ». Il est étrange d'indiquer cette extension de sens pour les Américains et non pour les Italiens.

4.4. Les termes/noms composés

Il y a peu de termes dans les dictionnaires, quelle que soit la langue qu'ils décrivent. Lorsqu'ils entrent dans le langage courant, ils peuvent apparaître dans les dictionnaires comme *Alzheimer (maladie d')* ou *Levallois (technique)* dans le *PLI* mais d'autres qui sont pourtant très présents comme *syndrome de Down* sont encore absents. Les dictionnaires italiens ont plus de termes¹⁶, mais ils apparaissent souvent sous forme d'exemple, sans nécessairement de définition, ce qui peut être problématique avec par exemple *cavollo di Bruxelles* dans l'article *cavolo* du *G* où il n'y a pas de transcription phonétique pour la capitale belge.

4.5. Les locutions

Le constat est proche du précédent : quelle que soit leur nationalité, les ouvrages peinent à traiter des unités longues, les lacunes sont nombreuses. J'ai noté précédemment (Vaxelaire, 2005b) que des locutions telles que *C'est Byzance* ou *Ce n'est pas le Pérou* étaient ignorés par les dictionnaires *Robert* ou *Larousse* parce que la partie nom propre ne s'intéresse pas à ces expressions et la partie langue refuse les entrées *Byzance* et *Pérou*. Le *Z* a une approche différente pour *Andare a Canossa* car le

¹⁵ Plusieurs cas de métonymies tendent à montrer que les ouvrages italiens font plus référence aux textes journalistiques : *Palazzo* : Policamente, nel linguaggio giornalistico : *il Palazzo*, il potere, considerato negli aspetti negativi, autoritari e prevaricatori... (*DO*) ou *Wall Street* : sf inv Nel linguaggio giornalistico, la borsa valori di New York, principale organismo finanziario degli Stati Uniti. (*SC*).

¹⁶ D'après C. Marelli (2010 : 1347), les dictionnaires français accueillent plus d'unités plurilexicales que les ouvrages italiens ou espagnols. La différence que j'ai notée découle peut-être des spécificités des unités comprenant un nom propre mais probablement aussi de la nomenclature plus large des dictionnaires italiens.

dictionnaire offre une entrée *Canossa* où seule la locution est traitée. Les autres cas sont plus classiques, on notera par exemple *Tutte le strade portano a Roma* à l'entrée *strada*.

4.6. Les (fracto-)morphèmes

Je préfère ajouter la précision *fracto-* parce que les éléments issus de noms propres ne sont pas nécessairement de vrais morphèmes. Des exemples comme *-gate* (*Cahuzacgate*, *mariagegate*) sont ignorés dans les dictionnaires français, à l'inverse on trouve *-poli* dans plusieurs dictionnaires italiens (dans le *Z*: 2 In parole composte del linguaggio giornalistico coniate sul modello di *tangentopoli*, significa corruzione, malcostume, scandalo: *sanitopoli*, *concorsopoli*, *bancopoli*, *calcipoli*.), mais aussi ce même *-gate*, la distinction entre les deux étant que *-gate* est d'après le *D-O* plus politique.

4.7. Des noms propres ?

Puisque les dictionnaires italiens contiennent plus d'éléments se rapprochant des noms propres, on en recense plusieurs qui y ressemblent si fortement qu'on peut inclure dans cette classe des entrées telles que *Knesset*¹⁷ ou *Wall Street*¹⁸ du *Zingarelli* ou encore certains exemples à l'instar de *Circo Massimo* dans article *circo* du *Garzanti*. L'exemple de *'ndrangheta* donne une bonne illustration : la définition du *Zingarelli* ressemble à celle d'une encyclopédie (« Organizzazione calabrese di tipo mafioso ») alors que celle du *Garzanti* relève plus du dictionnaire (« delinquenza organizzata di tipo mafioso, propria della Calabria »). Pour autant, il serait faux de croire sur la base de ces exemples que le *Zingarelli* a une approche plus encyclopédique puisqu'il peut aussi offrir des définitions du dernier type : « *hezbollah* : denominazione di alcuni movimenti islamisti radicali sciiti di ispirazione iraniana [...] ». Nous sommes revenus au point que nous avons abordé à propos de l'étude d'Elchacar, il est difficile en pratique de séparer noms propres et noms communs lorsqu'on décrit le lexique d'une langue. En multipliant les entrées, les dictionnaires italiens ne peuvent qu'inconsciemment intégrer des noms propres.

5. Conclusion

Parmi les différents articles de presse sur les nouvelles éditions 2014 des dictionnaires français, l'un d'entre eux notait que l'adjectif *orwellien* avait été adoué par le *PLI* mais pas le néologisme *zlataner*, qui lui avait été sélectionné par un dictionnaire suédois. Il faut ne pas connaître la pratique lexicographique française pour penser que *zlataner* aurait pu apparaître cette année (ou l'année prochaine). Si l'adjectif *orwellien*, qui est lié à un écrivain reconnu et employé depuis des décennies, a mis

¹⁷ *Knesset*: Nome del parlamento dello Stato di Israele (*Z*)

¹⁸ *Wall Street*: La Borsa di New York (*Z*)

autant de temps à entrer dans les dictionnaires, il est évident qu'un verbe tiré d'un footballeur et qui est une création ludique, risque fort d'être oublié avant que les lexicographes songent sérieusement à l'intégrer.

Le temps mis pour inclure *orwellien* me semble aller dans le sens de la pudeur que j'exprimais plus haut, les dictionnaires français paraissent bloqués lorsque les déonomastiques sont issus de noms de personnes réelles. Si l'on ajoute à cela la peur que les néologismes soient éphémères et l'arrière-plan théorique des noms propres vides de sens, il devient évident que les déonomastiques doivent attendre plusieurs décennies avant de recevoir le droit d'être intégrés, s'ils l'obtiennent un jour.

Malgré ce constat, il n'en demeure pas moins illogique que des considérations étymologiques viennent perturber un ouvrage synchronique, les lexicographes devraient plutôt s'intéresser au nombre d'occurrences des lexies dans le corpus de référence plutôt que de savoir si tel adjectif dérive d'un nom propre ou d'un nom commun.

La comparaison, qui n'est que partiellement représentée dans cet article, démontre que tout n'est pas parfait dans les dictionnaires italiens, divers éléments sont oubliés, les unités polylexicales sont difficilement traitées, mais parce qu'ils hésitent moins à intégrer des néologismes, qu'ils proviennent ou non d'anthroponymes, ils sont néanmoins un modèle à suivre pour la lexicographie française.

Université de Namur

Jean Louis VAXELAIRE

Références bibliographiques

- Büchi, Eva, 1996. *Les Structures du Französisches Etymologisches Wörterbuch. Recherches métalexigraphiques et métalexicologiques*, Tübingen, M. Niemeyer.
- Duro, Aldo, 1991. « La lexicographie italienne du xx^e siècle », in : Hausmann, F. J. *et al.* (ed.): *Wörterbücher/Dictionaries/Dictionnaires*, vol. 3, Berlin/New York, Walter de Gruyter, 1863-1879.
- Elchacar, Mireille, 2011. *Le traitement lexicographique des noms propres du vocabulaire politique dans les dictionnaires généraux de langue française*, Thèse de doctorat, Sherbrooke, Université de Sherbrooke.
- Gardiner, Alan H., 1954 [1940]. *The Theory of Proper Names — A Controversial Essay*, Londres, Oxford University Press.
- Gary-Prieur, Marie-Noëlle, 2009. « Le nom propre, entre langue et discours », *Carnets du Cediscor*, n° 11, 153-168.
- Marconi, Diego, 1990. « Dictionaries and Proper Names », *History of Philosophy Quarterly*, vol. 7, n° 1, 77-92.
- Rey, Alain, 1977. *Le lexique: images et modèles — Du dictionnaire à la lexicologie*, Paris, Armand Colin.
- Rey, Alain, 1994. Préface du *Petit Robert des noms propres*, ix-xix.

- Rey-Debove, Josette, 1998. *La linguistique du signe*, Paris, Armand Colin.
- Vaxelaire, Jean Louis, 2005a. *Les noms propres — Une analyse lexicologique et historique*, Paris, Honoré Champion.
- Vaxelaire, Jean Louis, 2005b. « Nom propre et lexicographie française », *Corela*, numéro thématique, <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1239>.
- Vaxelaire, Jean Louis, (à paraître 1). « Quelles perspectives pour les noms propres », in : E. Lamprou & JL Vaxelaire (éd.) : Actes de la Journée d'études *Perspectives en lexicographie*, Paris, Honoré Champion.
- Vaxelaire, Jean Louis, (à paraître 2). « Un dictionnaire de langue des noms propres est-il réalisable », in : Silvestre, J. P. (ed.) : Actes du colloque *Dicionários que não existem*.